



A l'attention des familles de l'ALAE

Nègrepelisse, le 22/06/2021

Madame, Monsieur,

Vous avez récemment reçu le dossier d'inscription à l'Alaé et avez ainsi pu constater une augmentation de 30€ de la cotisation annuelle.

Nous tenons à nous excuser du manque d'information en amont sur cette évolution tarifaire.

Plusieurs éléments ont conduit la commission enfance-jeunesse ainsi que le Conseil communautaire à prendre cette décision.

En effet, dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes du Quercy Vert et de Terrasse et Vallée de l'Aveyron imposée par la loi Notre en 2017, l'obligation est faite de procéder à l'harmonisation de l'activité Enfance Jeunesse sur l'ensemble du nouveau territoire Quercy Vert-Aveyron.

Cette harmonisation représente un coût important afin que tous les enfants du territoire bénéficient du même service de qualité de notre Alaé.

La collectivité a décidé de dégager un budget important supplémentaire de 280 000 € pour soutenir ce service, en assurer la qualité, et surtout maintenir les emplois et permettre de conserver des activités comme l'Ecole des sports ou l'Atelier.

Nous sommes conscients que l'évolution tarifaire peut être considérée comme importante. Aussi, un paiement en plusieurs fois a été mis en place.

Le nouveau tarif appliqué correspond sur une année scolaire entière, pour les temps du matins, du midi et du soir à environ 50 centimes d'euro par jour, avec un maintien et une amélioration de toutes les activités proposées.

La Collectivité tient à soutenir et maintenir la qualité du service rendu pour tous les enfants du territoire et poursuivra les efforts nécessaires pour garantir à tous une équité de traitement et de service.

Sachez pouvoir compter sur notre engagement pour nos enfants,

Le Vice-Président,
en charge de la commission
Enfance Jeunesse.
Eric MASSIP

Le Président de la Communauté
de Communes,
Morgan TELLIER.